



RéLIAN

« Je suis professionnel de l'aide et/ou du soin et j'ai de plus en plus de patients ou bénéficiaires malades chroniques¹... »

Que peut m'apporter concrètement le Relais Maladies Chroniques- RéLIAN ? »

¹Concerne tous les malades chroniques avec une composante psychosociale vivant sur le territoire de Liège ou Seraing (pathologie physique chronique et souffrance psychique d'une durée de plus de six mois).



“ Mon patient a besoin d’être soutenu dans la prise en charge de sa pathologie...”

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR INFORMER, ORIENTER, SOUTENIR...

Je peux téléphoner au Relais Maladies Chroniques au 04/296.76.76

Responsable : Marylène BOSLY

Cette ligne est ouverte à l’ensemble des professionnels de l’aide et du soin, aux bénéficiaires et à leurs aidants proches.

Écoute, information, accompagnement et mobilisation du réseau existant, en accord avec le médecin traitant.

“Je suis dans une situation engluée... je tourne en rond avec un bénéficiaires, je n’en peux plus... il y a des tensions entre les intervenants... mon patient refuse les soins... le réseau s’épuise... j’ai l’impression de perdre mon temps...”

1. DEUX GESTIONNAIRES DE « PERSONNES EN SITUATION COMPLEXE »

(Une infirmière et une assistante sociale)

Je peux faire appel à un gestionnaire de cas au 04/296 76 76 ou par mail à info@maladieschroniques.be

Responsables : Delphine PONCELET et Thérèse LERUTTE

Il va rencontrer mon patient dans son milieu de vie et proposer un accompagnement intensif pour un temps nécessaire, en concertation avec les intervenants en place et en soutien aux centres de coordination d’aide et de soins à domicile.

2. DEUX OUTILS PRATIQUES (UTILISÉS NOTAMMENT PAR LES GESTIONNAIRES DE CAS) :

Le **PBI** (Plan de Besoins individualisés, outil issu de l’AIGS)

L’**ELADEB** (Échelles Lausannoises d’Autoévaluation des Difficultés Et des Besoins)

Ces outils aident à cerner les forces et les ressources de la personne dans l’ensemble de ses besoins psycho-sociaux, reconnaissent son vécu et son expertise, l’engagent dans l’identification de ses objectifs de vie. Ils améliorent le partenariat avec le patient et permettent de mieux cibler le type d’aide dont il a besoin, ce qui favorise la qualité et la continuité de l’aide/des soins, l’adhésion du patient à son plan de soins/projet, ainsi qu’une prise en charge globale et intégrée. Ils constituent en outre une ressource précieuse pour les professionnels, qui retrouvent du sens à leur travail quotidien.

Les PBI et les ELADEB (réalisés par des coordinateurs de soins, AS, psy...) sont facturables au Relais Maladies Chroniques-RÉLIAN (91.40 € /2 heures).

La participation du MG- INFIRMIER-KINE... à une réunion de concertation autour d’un patient « en situation complexe » est financée par l’INAMI via le GLS (entre 39€ et 52€, voir feuille à détacher du cahier de coordination du GLS, <https://www.gls-soinsdesante.be//fr/concertations>).

Intéressé par une formation (gratuite et accréditable via le GLS) à l’utilisation du PBI ou de l’ELADEB ? Je contacte Julie Bechet au 0479/ 16 32 12 ou julie@relian.be

“Mon patient prend trop de médicaments et s’emmêle les pinceaux... Il rentre de l’hôpital avec un traitement différent de ce qu’il avait à domicile...”

DEUX ACTIONS EN FAVEUR DE LA GESTION DE LA MÉDICATION :

1. La révision médicamenteuse collaborative (concertation médecin-pharmacien)

Le médecin traitant et le pharmacien de référence de mon bénéficiaire peuvent se former à de l’outil **STOPP & START** en participant à des concertations médico-pharmaceutiques (formations financées par l’INAMI).

Il leur est possible de participer à des révisions concertées. Ensuite, les révisions concertées pour un bénéficiaires spécifiques sont facturables, au Relais Maladies Chroniques-RÉLIAN (à raison de 26.27 €/dossier pour chaque prestataire).

Pour plus d’information, je contacte Annick Van den Bossche au 0472/34 45 05 ou annick@relian.be

2. La réconciliation médicamenteuse MG - Hôpital

Il s’agit d’une action en cours de construction visant à diminuer les erreurs dans la prise de traitement après une hospitalisation (par exemple: les doublons, les arrêts ou modifications de certains traitements...). Cette réconciliation se réalise lors d’un entretien avec le pharmacien de référence.

Je contacte Annick Van den Bossche au 0472/34 45 04 ou annick@relian.be pour plus d’information.

L’entretien de réconciliation est facturable par le pharmacien (21.15€ HTVA).

“Mon bénéficiaire est en perte d'autonomie ... il est confus... il présente un risque accru d'hospitalisation... il a besoin de disposer des informations à propos de son réseau d'aide et de soins...”

LA CARTE “CONTACTS À DOM”

Il s'agit d'une carte que la personne garde dans son portefeuille, qui identifie le réseau gravitant autour de lui. Elle s'avérera utile lors d'un transfert hospitalier, pour maintenir le lien avec les soignants du domicile et le transfert d'informations relatives à la prise en charge. Elle contient aussi des données essentielles liées aux déclarations de volonté (fin de vie...).

Elle a été mise à jour avec le GLS et la PSPPL notamment, en accord avec la Province de Liège, et sera diffusée par les intervenants les plus proches du patient qui le souhaitent (aides à domicile, médecins traitants, ...).

La phase de test de cette action se termine en avril 2022 ; après évaluation, il est prévu de diffuser la carte actualisée à une échelle beaucoup plus étendue.

Je peux commander des cartes “Contacts à Dom” par mail à julie@relian.be, par téléphone au 04/296 76 76.

“Mon usager est trop sédentaire...”

1. DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE EN SÉANCES COLLECTIVES – APA

Des séances gratuites d'APA sont organisées en soirée (2x/semaine) depuis août 2021. Elles sont animées et encadrées par un kiné et une éducatrice sportive.

Je contacte Diamela Vicencio au 0476/17 65 12 ou diamela@relian.be pour plus d'informations.

Mon patient contacte la ligne téléphonique 04/296 76 76 pour s'inscrire.

Une prescription médicale est obligatoire pour participer à l'APA. Un formulaire type est imprimable ici : <https://maladieschroniques.be/wp-content/uploads/2020/09/Prescription-APA-ThomB-version-3.pdf>

2. DES BILANS-CONSEILS

Des bilans-conseils sont financés à raison de 3 bilans/personne (évaluation, suivi du niveau de littératie physique du patient et orientation vers une structure existante adéquate en fonction de son profil et de ses besoins). Ces bilans sont réalisés par un éducateur physique.

Je contacte Diamela Vicencio au 0476/17 65 12 ou diamela@relian.be pour plus d'informations.

“Mon usager a besoin d’explications sur sa maladie... ça l’aiderait de rencontrer des personnes qui vivent les mêmes difficultés...”

DE L’ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE – ETP

Plusieurs modules d’ETP ont déjà été organisés par le Relais Maladies Chroniques et par des professionnels de la santé à destination de malades chroniques souffrant de BPCO, de pathologies cardio-vasculaires ou diabétiques (en collaboration avec le RML ou les infirmières éducatrices en diabète).

De nouveaux modules sont prévus en 2022.

Pour plus d’informations, je contacte Annick Van den Bossche au 0472/34 45 04 ou annick@relian.be